

L'approche DURABLE chez Generali Real Estate



AGIR DEVIENT CRUCIAL !

Au niveau mondial, en 2020, le secteur **des bâtiments** et de la **construction** représente :

35% de l'utilisation **finale d'énergie**

38% des **émissions de dioxyde de carbone (CO2)** dont **10%** de ces émissions provenaient de la **fabrication de matériaux de construction***

[Lire le rapport](#)

Generali Real Estate a pour ambition de
devenir un acteur majeur dans la
réduction de l'impact environnemental du secteur

Pour y répondre, **Generali Real Estate** renforce l'intégration de **mesures Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)** ainsi que le contrôle de ces mesures dans l'ensemble de ses activités commerciales. Cela se traduit par :

Obtenir davantage de
CERTIFICATIONS pour les
actifs en portefeuille

- Sélection des nouveaux investissements en prenant en compte des critères de durabilité
- Acquisition d'actifs avec une certification de durabilité élevée
- Objectif de certification et évaluation des actifs déjà en portefeuille
- Recherche de certifications durables pour les grandes rénovations

COMBATTRE le réchauffement
climatique et ses conséquences

- Analyse des données pour optimiser l'énergie et réduire les émissions de CO2
- Engagement d'un dialogue avec les locataires pour créer une relation durable gagnant/gagnant
- Promotion de marchés publics durables et de l'économie circulaire dans le secteur de la construction
- Évaluation et atténuation des risques climatiques portant sur les actifs

GF PIERRE : DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PLUS DE DURABILITÉ



BAUX VERTS : UN SUIVI DES CONSOMMATIONS

- Dans le cadre de la loi « Grenelle II », l'objectif est de **favoriser des relations durables avec les locataires** et de **faciliter la collecte des informations liées à la consommation énergétique**
- **Intégration de la clause de bail vert** chaque fois qu'il y a une (re)négociation de bail avec un locataire afin de pouvoir mesurer, suivre les consommations et ensuite prendre des mesures pour améliorer la gestion et l'efficacité des immeubles



DÉCRÊT TERTIAIRE : UN PAS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

- **Coopération des propriétaires et des locataires** pour fournir les chiffres de la consommation annuelle d'énergie à une base de données gouvernementale
- Engagement de **réduction progressive de la consommation d'énergie** de 60% en 2050 pour tous les bâtiments tertiaires de 1000 m² ou plus
- Dès 2020, les actifs éligibles de **GF Pierre** y ont été soumis



RISQUE CLIMATIQUE : UNE CARTOGRAPHIE POUR L'ÉVALUER

- Géo-localisation des actifs et **cartographie des risques physiques liés au changement climatique** à l'aide de *Trucost S&P Global* et en ligne avec les recommandations du TCFD¹
- **Risque climatique faible**² dans le cadre d'un scénario «élevé» (+4°C d'ici 2100) dont la principale composante est l'inondation



¹ Task Force on Climate-related Financial Disclosures

² 70% du portefeuille en valeur analysé

Source : Generali Real Estate S.p.A. au 31 octobre 2020. Tous les investissements sont soumis à des risques. Les performances passées de ce fonds ne sont pas une indication des performances futures et peuvent être trompeuses. Il ne peut être garanti que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou qu'il y aura un retour sur le capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

